

Rapport d'activités 2018

CENTRE DE CONSERVATION RESTAURATION DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE

CCRPMC



Avant-propos

Le présent rapport a pour objet de rappeler les conditions d'ouverture et le travail réalisé depuis la mise en œuvre du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC) à Calvi.

La Collectivité de Corse possède depuis 1991, des compétences dans le domaine de la culture et du patrimoine qui ont été renforcées par la loi du 22 février 2002 relative à la Corse et lors de la création de la collectivité de Corse, au 1^{er} janvier 2018 . En ce qui concerne le Patrimoine, elle assure une politique de conservation grâce à :

- La gestion directe de sites, de monuments et d'institutions patrimoniales.
- L'aide technique et financière apportée aux communes.
- La programmation des travaux sur les monuments ou sur les objets protégés au titre des Monuments historiques, classés ou inscrits, lui conférant un rôle opérationnel unique suite au transfert de compétences depuis 2002.

Elle a renforcé cet appui en créant, en 2009, un centre de conservation et de restauration du patrimoine mobilier corse (CCRPMC) dans le Fort Charlet, à Calvi. Celui-ci a pour objectif d'apporter une ingénierie technique et scientifique aux collectivités en assurant des missions de conseils, d'interventions sur le terrain, ou l'accueil, dans un environnement adapté, d'œuvres en conservation-restauration.

L'instauration de la collectivité unique et la volonté affichée de s'impliquer dans la préservation du patrimoine confèrent un rôle de premier plan au CCRPMC.

Le présent rapport retranscrit les actions menées en 2018 pour finaliser la mise en place opérationnelle du CCRPMC, à partir des orientations envisagées dès sa création.





Table des matières

Avar	nt-proposnt-propos	1
I.	Ressources humaines du CCRPMC	2
II.	Moyens administratifs	4
As	ssurance	du CCRPMC 2 4 4 5 5 11 12 de l'appartement pour l'accueil des prestataires 12 rvation 16 16 18 19 19
Sé	écuritéécurité	4
Ré	èglement intérieur	5
Pr	rocédures contractuelles	5
III.	Moyens matériels	7
Ed	quipement du CCRPMC	11
Tr	ravaux et ameublement de l'appartement pour l'accueil des prestataires	12
IV.	Opérations de conservation	12
V.	Opérations de restauration	16
Ai	ide aux communes	16
M	laîtrise d'ouvrage	18
VI.	Valorisation	19
M	lédiation	
E	xposition	22
	Projets 2019	

I. Ressources humaines du CCRPMC

Le CCRPMC de Calvi dépend de la direction du patrimoine et du Service conservation et restauration.

Il compte à ce jour 7 agents.

MISSIONS

Responsable scientifique

- Encadrement des agents du CCRPMC
- Suivi et mise en œuvre des missions administratives et scientifiques



Responsable administratif et financier du CCRPMC

- Instruction et gestion du budget du CCRPMC.
- Chargé de l'instruction et de la gestion financière des dossiers de demande de subvention. (aide aux communes)

Agent filière administrative

- Chargé de l'instruction et de la gestion financière des dossiers de demande de subvention. (aide aux communes)

Agent filière administrative

- Crée des outils de médiation
- Chargé de la conception, l'organisation et l'animation d'ateliers de médiation jeune public.
- Aide au montage et surveillance des expositions du CCRPMC

Agent filière culturelle

- Chargé de la conservation préventive in situ.
- Transport et conditionnement des œuvres
- Entretien du matériel de conservation et du véhicule de transport.
- Aide au montage et surveillance des expositions du CCRPMC

Agent filière administrative

- Photographe
- Accueil du public et surveillance du CCRPMC lors de l'ouverture au public
- Aide au montage et surveillance des expositions du CCRPMC

Agent filière technique

- Entretien et maintenance du CCRPMC



- Gestion des prestataires de services pour l'entretien et la maintenance du CCRPMC.
- Accueil du public et surveillance au CCRPMC.
- Entretien et maintenance du bâtiment et des jardins.
- Aide au montage et surveillance des expositions du CCRPMC

II. Moyens administratifs

Assurance

Le centre assure actuellement les œuvres à partir de leur entrée dans les locaux. Nous avons une Assurance expositions et musées « **Tous risques expositions** » ainsi qu'une assurance responsabilité des collectivités territoriales qui assure la **responsabilité civile des personnels** : notamment pour la manipulation des œuvres au sein de nos locaux. Nous n'avons pas d'assurance lors de nos missions in situ.

Le véhicule affecté au transport des œuvres est couvert par **l'assurance automobile** des véhicules du parc de la CdC ; toutefois, les œuvres ne sont pas assurées pendant le transport.

Il conviendra donc d'ajuster nos assurances en fonction de nos missions spécifiques.

Sécurité

Nous avons réalisé en 2018, la mise en service de l'alarme sonore reliée à une entreprise de télésurveillance (CTS). Nous avons commandé auprès du service compétent, l'installation de caméras



pour renforcer la sécurité au sein du bâtiment.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur spécifique aux agents du CCRPMC et aux prestataires utilisant les ateliers a été rédigé. Celui-ci récapitule les dispositions d'accès et de sécurité pour le pôle conservation-restauration et le pôle médiation.

Il conviendra de présenter ce règlement en CT avant validation en CE.

Procédures contractuelles

Le CCRPMC peut être contacté :

par une collectivité relevant de la Collectivité de Corse :

A la demande des collectivités confrontées à une problématique de conservation-restauration afin de définir et de proposer des modalités d'intervention (*in situ* ou au centre)

par le dépôt d'un dossier en conservation-restauration :

En liaison avec la commission de subventionnement dont il est membre. Il pourra en amont, pendant ou en aval de l'opération vérifier les problématiques, diagnostics et solutions avancées afin de valider la conformité de la demande et l'utilisation des aides financières.

par la Collectivité de Corse dans le cadre de sa politique patrimoniale :

Dans le cadre de programmes à vocation thématique ou territoriale établis par la direction du patrimoine en liaison avec d'autres services (recherche et inventaire, valorisation, archéologie...).

Nous avons donc établi un principe de conventionnement en fonction des missions :

o Convention de MISE EN RESERVE : Accueil d'œuvres en conservation-restauration

Délibération N° 18/015 AC autorisant le président du conseil exécutif à signer les conventions de stockage d'œuvres d'art au CCRPMC entre la collectivité de Corse et les déposants. 16/01/18

Entre le Centre et la collectivité X

- Objectif et nature de l'intervention
- Identification des espaces et moyens mis à disposition
- Responsabilité et assurance des biens stockés
- Durée de séjour
- Rapport de fin d'opération



En 2018 nous avons établi 4 conventions de stockage avec les communes de Bastia, Curbara et Santu Niculaiu, ainsi qu'avec l'association A Bandera pour des besoins de traitement et de conditionnement.

Nous avons accueilli hors conventionnement les 3 tableaux du château de la Punta et la statue de la Madunuccia, ainsi que 33 tableaux du legs Fesch de la ville de Corti.

• Convention de CONSERVATION/RESTAURATION : Accueil d'un restaurateur

Entre le Centre et le prestataire restaurateur

- Objectif, nature de l'intervention
- Accord et mandatement du maître d'ouvrage
- Identification des moyens mis à disposition du prestataire et conditions de leur usage
- Durée et modalités du séjour du prestataire
- Respect du règlement intérieur
- Rapport de fin d'opération, rapport du restaurateur pour la documentation, droits d'utilisation

o Convention D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Entre le Centre et la collectivité X

- Objectif et nature de l'intervention : mission de conservation
- Moyens mis en œuvre : équipe du centre, prestataire extérieur
- Responsabilité et assurance dans le cadre de ces interventions
- Durée de l'intervention
- Rapport de fin d'opération
- Coût de l'opération et modalités de financement



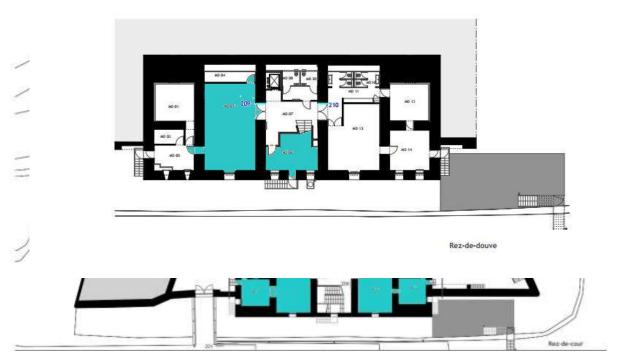
III. Moyens matériels

Le bâtiment est divisé en deux parties :

L'ADMINISTRATION ET LA MEDIATION CULTURELLE



• BUREAUX ADMINISTRATIFS DU CCRPMC



• SALLE D'EXPOSITION

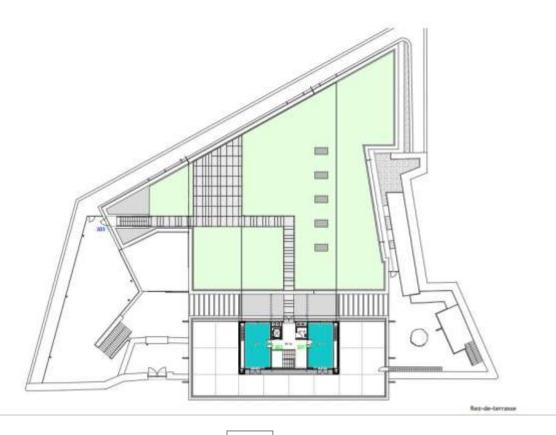
Un espace est dédié aux expositions. Celles-ci pourront s'articuler autour de la thématique du réseau des musées, les œuvres notables découvertes dans les communes, la présentation des travaux de restauration. Le but de ces expositions sera la valorisation du patrimoine mobilier de Corse.

• SALLE DE CONFERENCE : Les conférences peuvent aborder des sujets divers, s'inscrivant dans le domaine du patrimoine mobilier et immobilier de Corse : Présentation des recherches et des réalisations en histoire de l'art, restauration, archéologie, etc.



• ESPACE JEUNE PUBLIC : Le centre a pour vocation d'accueillir des enfants afin de les sensibiliser au patrimoine par l'expérimentation de techniques artistiques et donc par une meilleure connaissance des matériaux de l'art. Dans un esprit ludique, nous leur faisons découvrir les enjeux de la conservation-restauration.

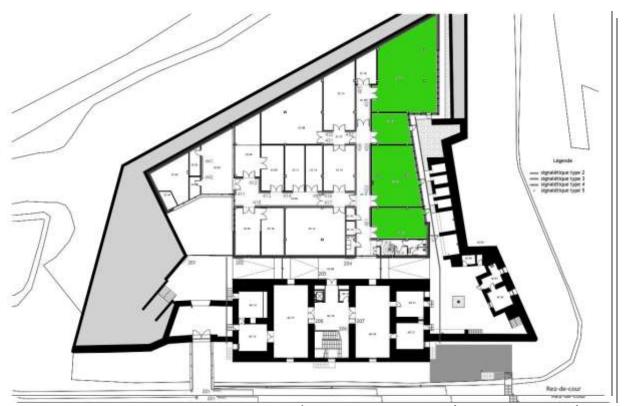
LES ATELIERS





Le C.C.R.P.M.C. est chargé du conditionnement et de l'anoxie si une infestation active est décelée.

Un atelier de photographies permet la réalisation de prises de vue en lumière normale, rasante et UV



des œuvres. Ces photographies attestent de l'état sanitaire des objets à un moment donné. Elles constituent une archive, mais également un document de travail pour les restaurateurs et les futurs conservateurs, afin qu'ils puissent contrôler l'évolution matérielle des objets.

Le centre possède des réserves sécurisées assurant un environnement stable pour la conservation d'œuvres d'art. La priorité est accordée au stockage des œuvres communales, lorsque les conditions de conservation in situ présentent un risque pour l'œuvre.

Les réserves sont des zones de stockage temporaires dont l'usage est acté par une convention.

La conservation des œuvres consiste également en la rédaction de constats d'état et au besoin d'interventions de conservation curative.

RESTAURATION



Le C.C.R.P.M.C. dispose d'ateliers modernes et équipés pour les spécialités restauration de peintures, sculptures, céramiques/verres, textiles et métaux.

Les œuvres à restaurer sont déterminées avec une année d'avance, lors des prospections sur le terrain.

Les communes propriétaires peuvent faire restaurer au C.C.R.P.M.C les objets présentant un grand intérêt patrimonial. Les restaurateurs présentant les meilleures réponses techniques sont sélectionnés et rémunérés par les communes propriétaires, avec une aide de la CdC pouvant s'élever à 80 %. Un hébergement est prévu pour les prestataires.

Equipement du CCRPMC

Le Centre a donc œuvré dans la mise en place de ses différentes missions, de conservation-restauration et de valorisation, missions interdépendantes et nécessaires à la connaissance de notre patrimoine.

Des ateliers, des réserves et une salle d'exposition ont été équipés pour recevoir les œuvres dans les meilleures conditions de conservation. Le site a été sécurisé par la mise en fonction des alarmes et l'installation de caméras de vidéosurveillance.

Investissement

Marché équipement spécialisé pour un montant de 82 247,04 € HT

- Equipement des ateliers
- Equipement muséographique
- Equipement des réserves

Marché ameublement UGAP pour un montant de 16 118,75 € HT

- Equipement de la salle de conférence
- Equipement de l'open-space
- Equipement de la zone pique-nique





Fonctionnement

Achat de matériel et consommable divers pour un montant de 5 122,74 € HT

Travaux et ameublement de l'appartement pour l'accueil des prestataires

Cet appartement nous permettra d'offrir le logement aux restaurateurs travaillant au CCRPMC, ce qui réduira les problématiques de concurrence et de frais d'hébergement. Marché de travaux et ameublement en cours pour un montant de **16 000 € HT**

IV. Opérations de conservation

Il s'agit de tout conseil, analyse de situation, aide aux procédures telle que : élaboration des cahiers des charges, démarche méthodologique visant à la mise en place d'interventions de conservation-restauration.

Ces notions peuvent impliquer des missions au contenu très varié en fonction de la nature du patrimoine et des diverses problématiques rencontrées.

Notre équipe est intervenue pour différentes missions de diagnostic sanitaire sur des objets ou sur l'environnement des collections. L'ensemble des missions 2018 est relaté dans le tableau en annexe II.

COMMUNE NATURE DE L'INTERVENTION



OCHJATANA

Constat environnemental

Rédaction d'un cahier des charges pour la restauration de la statue de Saint Barthelemy

Mission de conditionnement de l'orfèvrerie



ALERIA

Diagnostic d'une collection

Prise en charge des archives pour mise hors péril



BASTIA ARCHIVES

Traitement insecticide par le froid d'une tablette de confrères.





PIANA Constat d'un retable en

vue de sa restauration

RUGLIANU Mission de

conditionnement



BORGU Constat

environnemental

BRANDU Constat

environnemental

A PENTA DI CASINCA

Constat

environnemental

PIOGHJULA Constat

environnemental

AMO dossier sub

SANTU NICULAIU Constat

environnemental

SANTU PIETRU DI TENDA AMO Conservation des

textiles

Constat

environnemental

BASTIA

Conseil infestations

Prise en charge du banc Favallelli



MERUSAGLIA

Diagnostic sanitaire suite à découverte de moisissures et proposition d'accueil du retable au CCRPMC.

(attente retour de convention)



MERUSAGLIA

MUSEE PASCAL PAOLI

Chantier des collections :

Réalisation d'une fiche d'état sanitaire pour chaque objet du musée.

Plan de conservation restauration des œuvres

Identification des insectes pour plan de conservation environnemental.





V. Opérations de restauration

Le centre examine les dossiers de conservation-restauration de patrimoine mobilier déposés auprès de la Collectivité de Corse et émet un avis. Il est amené à demander des précisions complémentaires sur les objectifs et finalités des opérations, proposer un réexamen des problématiques, des propositions et moyens ou des prestataires envisagés. Il peut aussi se rendre sur les lieux ou dans les ateliers, en cours et après les opérations, afin de vérifier la conformité des travaux ayant bénéficié d'une aide de la Collectivité de Corse.

Aide aux communes

- Le centre a présenté deux délibérations pour l'année 2018 regroupant l'ensemble des demandes de subventions retenu pour un montant affecté de 290 668 € HT.
- o Le patrimoine mobilier classé Monuments Historiques, propriété de collectivités publiques :

Commune	Objet	% d'aide	Montant de l'aide
Curbara	Statue saint Antoine Abbé	70 %	4 060 €
Curbara	Dépose du dais	70 %	20 930 €
A Porta	Orgue	80 %	3 544 €
Ochjatana	Statue saint Barthelemy	80 %	3 256 €
Pioghjula	Stalles	80 %	26 361 €
Santu Niculaiu	Meuble chapier	65 %	15 652 €
Calinzana	Tableau de la Cène et tabernacle	65 %	18 200 €
Ruglianu	Tribune d'orgue	70 %	16 597 €
Pianellu	Crucifix	80 %	2 640 €

Le patrimoine mobilier - Patrimoine non protégé



Bunifaziu	Equipement réserve	45 %	7 512 €
Brandu	Tableau saint Antoine	45 %	2 610 €
Brandu	Tableau crucifixion	45 %	3 150 €
San Gavinu di Carbini	Crucifix	50 %	4 790 €
Petricaghju	Abats voix	70 %	3 360 €
Costa Verde	Tableau crucifixion	50 %	5 650 €
Chisà	Sculpture	80 %	5 360 €
Nuvella	14 tableaux et un crucifix	70 %	10 535 €
Santu Niculaiu	6 tableaux	40 %	27 880 €
U salgetu	19 tableaux 18 vêtements sacerdotaux et du mobilier en bois.	70 %	28 567 €
San Lorenzu	2 tableaux	75 %	1 725 €
I Prunelli di Casacconi	Tableau du rosaire	45 %	3 510 €
I Prunelli di Casacconi	Saint Antoine de Padoue et Saint Roch	45 %	1 395 €
Bastia	Feuille d'antependium	30 %	5 280 €
Bastia	Tableau scène de Martyre	30 %	3 600 €
Bastia	Portrait Marguerite de Boury	30 %	3000 €
A Petracurbara	Tableau ND du suffrage	50 %	4 550 €
Lumiu	Tableau du maître autel	45 %	2 475 €
Brandu	Tableau de la Vierge	45 %	3 128 €
A Penta di Casinca	14 tableaux de l'église Saint Michel	45 %	54 000 €





A Madunnuccia - avant traitement lumière du jour - Face et revers. CCRPMC 2018





VI. Valorisation

Médiation

Le centre a créé les supports pédagogiques bilingues, pour les activités de médiation suivantes :

Restauration de la Madunuccia par Madeleine Allegrini et Marina Leca, CCRPMC-2018.

		Visite guidée Le voyage d'Angelo Durée : 45 min Jeu : A barchetta di carta	Atelier à l'intérieur de la peinture. Reconstitution d'une peinture. Connaître la stratigraphie. Durée : 4h L'élève repart avec le livret jeu et sa peinture.	Accueil libre Journées portes ouvertes Dessine-moi une retouche! Le constat d'état c'est quoi ? Découverte sensorielle des matériaux de la peinture
Cycle 1	Maternelle	X		X
Cycle 2	СР	Χ		X
	CE1	Χ		Χ
	CE2	Χ		X
Cycle 3	CM1	Χ	X	Χ
	CM2	Χ	X	Х
	6 ème	X	X	X
Cycle 4	5 ^{ème}	Х	X	X
	4 ème	X	X	X
	3 ème	X	X	X
Lycée	2nde	X	X	X
	1ère	Χ	X	X
	Terminale	X	X	X



Visite guidée : le voyage d'Angelo



6 panneaux pédagogiques dans l'espace technique, pour support à la visite guidée.



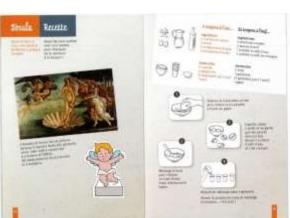


Une brochure pour support à la visite avec un jeu de cocotte à devinettes.

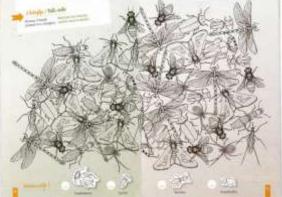


Atelier à l'intérieur de la peinture : Manuel de conservation préventive jeune public









Un livret de 31 pages résumant les notions de conservation - restauration de la peinture sur toile.

Ce livret est le support de l'atelier de médiation : A l'intérieur de la peinture.

Il sera décliné dans les prochaines années pour différentes techniques artistiques : La fresque, la céramique, la sculpture, le textile.

Marché graphisme et impression pour un montant de **15 000 € HT**



Exposition



Illustration originale de Dume Groebner pour le CCRPMC de Calvi

Pour inaugurer son ouverture au public, le CCRPMC organise une exposition temporaire intitulée « Du fort au Centre : L'histoire d'un lieu ». L'exposition sera ouverte gratuitement au public tous les vendredis, jusqu'en octobre 2019.

Nous retraçons l'évolution de l'architecture des deux forts et leurs remaniements jusqu'à nos jours. Il était important de présenter au public l'endroit dans lequel le centre a été construit, car dans son architecture se mêle l'ancien et le moderne. Ces recherches nous ont mené à découvrir les terribles conditions carcérales des prisonniers politiques du 19ème au 20ème siècle, dans les casernes Charlet et Maillebois.



Seront présentés des objets du quotidien des officiers et des marins ayant vécu dans la caserne Charlet. Les prêteurs sont : Association Sintinelle, Association A Bandera et les archives de Corse-du-Sud. Le marché graphisme et impression de l'exposition a été réalisé pour un montant de **20 000 € HT.**

VII. Projets 2019

- Création du service CCRPMC
- Validation et application du règlement intérieur et des conventions entre la CdC et les restaurateurs.
- Création d'une base de données File Maker (création de poste de documentaliste)
- Formation continue des agents en conservation préventive (convention CICRP de Marseille)
- Création d'un partenariat de recherches avec l'université de Corse. (en cours)
- Equipement en matériel d'analyses (entomologie et analyse de couches picturales)
- Accueil d'un colloque sur l'archéologie avril 2019
- Réalisation d'un colloque sur la conservation préventive des trésors religieux
- Création d'une nouvelle exposition pour janvier 2020
- Accueil des premiers groupes scolaires (premier groupe le 25 janvier avec une école de Calvi)
- Développer les activités de médiation : publics scolaires et adultes.
- Equipement du studio photo
- Prise de contact pour projet européen des centres de conservation (Italie-Corse-Paca)